

AVENANT N. 2

Aux instructions de course

Challenge 2025/2026 de la BAIE D'AIGUES MORTES **Grade 5B**

Autorité organisatrice : Société Nautique du Grau du Roi / Port Camargue

INITIALEMENT :

- 16.2 Les bateaux d'un même groupe manquant à finir dans les 30mn pour un parcours construit et 60 mn pour un parcours côtier après le quatrième bateau de leur groupe ayant effectué le parcours et fini, sont classés « **DNF** ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.
- 18.5 Les bateaux **OCS, DNF, DSQ, DNS, RET, UFD, BFD, DNE, NSC et TLE** recevront un nombre de points égal au nombre des inscrits dans le groupe pour la course plus 1, les DNC et les non-inscrits recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits dans le groupe plus 2.

ANNEXE PARCOURS CÔTIERS HABITABLES (GROUPES 1 et 2)

Descriptions et positions approximatives des marques des parcours côtiers

Marques	Description
Gm – Bouée de La Grande Motte	Bouée ROUGE 43°32, 95' N – 04°04,8' E

MODIFIE PAR :

- 16.2 Les bateaux d'un même groupe manquant à finir dans les 30mn pour un parcours construit et 60 mn pour un parcours côtier après le quatrième bateau de leur groupe ayant effectué le parcours et fini, sont classés « **TLE** ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.
- 18.5 Les bateaux **OCS, DNF, DSQ, DNS, RET, UFD, BFD, DNE, NSC** recevront un nombre de points égal au nombre des inscrits dans le groupe pour la course plus 1, les DNC et les non-inscrits recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits dans le groupe plus 2.

ANNEXE PARCOURS CÔTIERS HABITABLES (GROUPES 1 et 2)

Descriptions et positions approximatives des marques des parcours côtiers

Marques	Description
Gm – Bouée de La Grande Motte	Bouée ROUGE 43°32, 45' N – 04°04,8' E

Port Camargue, le 19/11/2025

Les présidents du comité de course : C. Tournassat, G. Mercier, D. Reynaud